



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

LP

Question écrite n° 34113

### Texte de la question

Dans la continuité de la politique de désindustrialisation inquiétante du pays symbolisée notamment par la baisse des crédits liés à la recherche, M. Gaëtan Gorce souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur le démantèlement de la formation de productique et MPMI. Alors que les entreprises industrielles réclament constamment des usineurs, cette filière de formation est remise en cause du BEP au BTS, notamment dans la région Bourgogne. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir les raisons qui ont amené à remettre en cause ces formations, les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la carte nationale des formations et de lui communiquer précisément la hauteur de ces fermetures et les mesures compensatoires qu'il souhaite mettre en oeuvre.

### Texte de la réponse

S'agissant de l'avenir des formations dans le secteur de la productique dans la région Bourgogne, les autorités académiques ont envisagé des mesures de carte scolaire qui se fondent sur plusieurs données. La filière productique-mécanique bénéficie auprès des jeunes d'une faible attractivité à tous les niveaux de formation, malgré les campagnes de sensibilisation engagées avec les professionnels. En effet, on observe que la situation des BEP de ce secteur reste fragile en raison des faibles effectifs accueillis dans cette formation depuis plusieurs années. On peut constater qu'entre 1996 et 2003, les effectifs ont diminué de 50 %. C'est dans ce contexte que les autorités académiques ont envisagé la fermeture du BEP métiers de la productique mécanique informatisée implanté au lycée professionnel Pierre-Chevenard de Cosne-sur-Loire et au collège de Chauffailles, en raison des difficultés de recrutement que connaît cette formation depuis plusieurs années. En revanche, les formations de baccalauréat professionnel qui offrent de bonnes perspectives d'insertion et répondent à une réelle demande des entreprises ont été confortées. C'est ainsi que les autorités académiques ont ouvert deux sections de baccalauréat professionnel productique mécanique à la rentrée 2003 : une au lycée Antoine-de-Chenôve et l'autre, au lycée Henri-Vincenot de Louhans. A la rentrée 2004, une autre section sera mise en place au lycée professionnel Fernand-Léger de Fourchambault. Ce baccalauréat professionnel qui, à titre expérimental, se prépare en trois ans compensera la fermeture du BEP et permettra de mieux répondre aux besoins exprimés par les professionnels. Toutes ces mesures de restructuration de la carte scolaire s'inscrivent dans le cadre d'une politique visant à maintenir une cohérence entre l'offre de formation et la demande exprimée par les entreprises dans le secteur de la productique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gaëtan Gorce](#)

**Circonscription :** Nièvre (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34113

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 17 février 2004, page 1165

**Réponse publiée le :** 24 août 2004, page 6638